L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 JUILLET 1868. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $12; par semestre, $6; par trimestre, $3. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE. Paraissant le Mardi et le Samedi. Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les colonnes du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les transitoires publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais aucun escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'ailleurs paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées dix fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: MARDI MATIN, 28 JUILLET.

Candidatures de la Démocratie Nationale.

POUR PRESIDENT:
HORATIO SEYMOUR, DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:
FRANCIS P. BLAIR, DU MISSOURI.

Electeurs pour l'Etat en général:
EX-GOUVERNEUR R. C. WICKLIFFE, de Ouest Feliciana.
ISAIAH GARRETT, de Ouachita.

Remplaçants:
JAMES P. FRERET, de Jefferson.
JUGE J. N. LEA, d'Orléans.

Electeurs de District:
1er District Congressionnel.........A. SAMBOLA.
2me " ....M. S. BRADY.
3me " ....A. S. HERRON.
4me " ....A. DeBLANC.
5me " ....M. D. COLEMAN

Remplaçants:
1er District Congressionnel.........T. P. SHERBURNE.
2me " ....GEO. W. RACE.
3me " ....J. H. KENNARD.
4me " ....E. N. CULLUM.
5me " ....W. F. BLACKMAN. J. H. BRIGHAM.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par Eugène Tourné, à onze heures, au warehouse, No 192, rue Tchoupitoulas—119 boucauts sucre Muscovado.

Par Chas. T. Nash, à onze heures, aux Nos 160 et 162, rue Poydras—Un assortiment varié de monuments en marbre, tombes, &c.

Par H. W. Palfrey, à midi, au bureau de l'encanteur, No 26, rue Carondelet—Douze actions de la Compagnie du Gaz et $3,210 de scrip de la Compagnie d'Assurance du Crescent.

Par Montgomery Bros & Co, dans leur salle de vente, rue du Camp—Vente régulière de meubles. Et aux écuries de P. Lloor, rue Gravier: Beaux chevaux de selle et de trait, beaux mulets, wagons, harnais, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par Vincent & Ce, à leur salle d'encan—Marchandises sèches.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille-Levée.

☞ L'attention des grocers, &c, est appelée à la vente de 119 boucauts de sucre qui aura lieu aujourd'hui, à 11 heures A. M., au warehouse No 192 rue Tchoupitoulas, entre Julia et St-Joseph, par Eug. Tourné, encanteur.

☞ Marbriers, sculpteurs, entrepreneurs, marchands de meubles, attention!—Par ordre du Bureau des Assurances, Chas. T. Nash, vendra aujourd'hui à 11 heures A. M., au local du récent incendie, rue Poydras Nos. 160 et 162, un assortiment étendu et varié de monuments de marbre, tombeaux, plaques, pierres tumulaires, etc.; aussi des dessus de table et de lavabos, tablettes de cheminée, et beaucoup de blocs de marbre. Rappelez-vous que cette vente est péremptoire et que chaque objet sera vendu sans limite ni réserve.

Annonces Politiques.

Le prix d'insertion des annonces politiques doit INVARIABLEMENT être acquitté d'avance dans nos bureaux.

Ajournement du Congrès.

Nous pouvons recommencer à respirer. Le Congrès s'est ajourné au 21 septembre. Ses deux dernières tentatives pour faire de nouvelles blessures au Sud ont échoué. Le bill pour organiser des gouvernements dans les trois Etats de Virginie, Mississipi et Texas, n'a pu passer au Sénat, et le bill relatif à l'armement des milices n'a pas été adopté par la Chambre.

Si, d'un côté, nous pouvons nous féliciter de l'ajournement du Congrès, qui nous affranchit de toute nouvelle législation tyrannique, de l'autre, nous devons peut être regretter ce temps d'arrêt apporté aux dévergondages législatifs des radicaux, car chaque acte d'usurpation et d'oppression de la majorité radicale ajoutait à l'impopularité de cette majorité et faisait gagner du terrain à ses adversaires. C'est un sage conseiller celui qui a engagé le général Grant, peu de temps après sa nomination à Chicago, à aller faire une excursion aux Montagnes Rocheuses. S'absenter jusqu'à l'élection était pour le candidat radical le meilleur et le plus sûr moyen de ne pas se compromettre. Mais, en partant, le général laissait derrière lui ses amis du Congrès, des amis terribles qui travaillaient à tuer sa candidature sous prétexte de la servir, et qui auraient fini par y réussir si les chaleurs et la lassitude, ou peut-être quelques conseillers mieux avisés, ne les avaient forcés à déguerpir.

Affranchis des alarmes que nous causait la manufacture de lois qui siégeait à Washington, nous pourrons désormais consacrer toute notre attention à notre législature locale, qui ne va pas non plus de main-morte, quand il s'agit de légiférer et qui, pour avoir moins d'expérience que le Congrès, n'en a ni moins d'ardeur ni moins d'emportement dans ses tendances révolutionnaires et liberticides.

PHENOL BOBŒUF. — Le phenol Bobœuf, produit formé du principe essentiel du goudron, a obtenu en France une vogue et une popularité qui le placent à un rang hors ligne parmi les compositions qu'on peut recommander en toute sûreté au public. Sa principale propriété est d'être un des plus puissants désinfectants connus, mais il en a d'autres qui rendent son emploi on ne peut plus utile dans les brûlures, les coupures et les engorgements provenant de contusion. Il a une action très prompte et très salutaire sur la peau et peut être utile dans un grand nombre de cas. En été et dans un climat comme le nôtre il est appelé à rendre de précieux services. Aussi n'hésitons-nous pas à en recommander l'usage. Le dépôt à la Nouvelle-Orléans est chez M. C. Duhamel, opticien, 111 rue du Canal. Voir l'annonce à ce sujet.

STEAMER CREOLE.—Le bateau à vapeur *Créole*, capitaine Jas. Mc Baker, doit partir jeudi prochain, 30 courant, à midi, du quai du Troisième District, en face la rue St Ferdinand, pour faire une excursion jusqu'à Mobile par la voie du fleuve, en touchant à Pointe-Claire, et autres points de la baie de Mobile. Il arrivera à Mobile vendredi matin et en repartira à 4 heures du soir pour Milneburg. Le *Créole* reprendra, à partir du samedi, 1er août, son service pour les villes d'eau de la passe. Le prix de l'excursion pour Mobile, aller et retour, est de $10.

Louisiana.

Les vols continuent dans les campagnes avec une fréquence alarmante. Il serait tout aussi peu juste de les attribuer à la Ligue Loyale que d'attribuer les meurtres au parti démocrate, ce que font les organes radicaux.

Nous lisons dans *Le Drapeau* de l'Ascension:

Nous sommes encore appelés à enregistrer un autre de ces vols audacieux qui font voir combien la réussite donne de l'audace.

Dans la nuit de samedi dernier, des voleurs ont visité la résidence du docteur McCormick, à un mille au-dessus de Donaldsonville, et se sont introduits jusque dans sa chambre à coucher, d'où ils ont enlevé, bien que le docteur y fût couché, une malle contenant de l'argenterie de famille, une somme assez ronde en or et en argent et une foule d'autres objets de valeur.

Trois individus, sous la prévention d'avoir commis ce vol, ont été arrêtés et logés dans la prison de paroisse, en attendant que le juge Du Bos instruise leur affaire qui a été fixée pour 10 heures ce matin. Deux d'entre eux sont des affranchis, et le troisième est l'Hon: William Beford, qui sous le règne du gouverneur Hahn, de bonheur mémoire, avait obtenu une commission de juge de paix pour le 3me Dist: de la paroisse Ascension.

Une grande partie des effets volés ont été retrouvés, et nous espérons que l'examen de cette affaire fera retrouver les autres, et nous fera découvrir les auteurs des innombrables vols dont nous avons été victimes depuis quelque temps. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des faits qui ont été [illegible].

Nous lisons dans le *Louisianais* de St-Jacques:

On vole à droite, on vole à gauche, on vole partout, et c'est le vol général sur toute la ligne. "Il est temps, comme dit l'excellent Warmoth, d'arrêter les frelons dans leur œuvre de pillage." Travaillons, mais ne volons pas; et si quelque larron est pris, que bonne et prompte justice soit faite. Habitants, veillez et ne craignez pas d'invoquer la loi; juges, procédez et ne craignez pas d'appliquer la loi.

Dans la nuit de samedi dernier un vol audacieux a été commis au magasin de MM. Aubert & Teissier, au chemin de la Grande Pointe. Les voleurs, après avoir scié la porte du magasin, soulevé la barre de fer intérieure qui retenait la porte, ouvert tiroirs et comptoirs, sont partis en emportant une cargaison de marchandises et environ 300 piastres en argent, billets et bons négociables. Les marchandises ont été en partie retrouvées dans les champs du voisinage; quant aux voleurs, ils sont jusqu'à présent inconnus et en liberté. Un vieux chapeau et un vieux soulier, laissés en témoignage sur les lieux, feront peut-être découvrir les audacieux coquins.

— Deux noirs, qu'on suppose appartenir à la bande, viennent d'être incarcérés.

Lettre d'acceptation DU GÉNÉRAL FRANK P. BLAIR.

Au général G. W. Morgan, président du comité de la Convention Nationale Démocratique.

Général,—Je saisis la première occasion de répondre à la lettre par laquelle vous m'avisez de ma nomination comme Vice-Président des Etats-Unis par la Convention Démocratique Nationale, tenue récemment à New York.

J'accepte sans hésitation la nomination qui m'est offerte d'une manière si flatteuse, et je vous envoie à vous et au comité mes remerciements pour le langage bienveillant dans lequel vous m'avez transmis la décision de la Convention.

J'ai lu attentivement les résolutions adoptées par la Convention, et j'adhère cordialement à tous les principes et à tous les sentiments qu'elles expriment.

J'ai, à diverses reprises, exprimé mon opinion sur toutes les questions qui divisent les partis en lutte, et je ne crois pas nécessaire de la répéter ici.

Les questions sur lesquelles repose la lutte sont claires et ne peuvent être obscurcies ou détournées par les sophismes de nos adversaires. Elles se résument toutes dans cette tentative sans cesse renouvelée de quelques hommes pour absorber le pouvoir politique de la nation. Cette tentative, sous tous les noms et sous tous les déguisements imaginables, a toujours caractérisé les opposants du parti démocrate, mais jamais elle n'a pris une forme aussi prononcée et aussi audacieuse que dans ce conflit.

Les adversaires du gouvernement libre et constitutionnel, au mépris des termes formels de la Constitution, ont érigé un despotisme militaire dans dix des Etats de l'Union; ont enlevé au Président le pouvoir dont il est investi par la loi suprême, et ont privé la Cour Suprême de sa juridiction; le droit d'être jugé par un jury et le grand privilège de l'*habeas corpus*, sauvegardes de chaque citoyen, qui remontent aux plus anciennes traditions de nos ancêtres et que nos pères, de la Révolution, ont cherché à assurer pour toujours à leur postérité, dans la Charte fondamentale de nos libertés, ont été outrageusement foulés aux pieds par un fragment de Congrès; des Etats et des communautés d'hommes de notre race, ont été poursuivis, convaincus, condamnés et privés de leurs droits comme citoyens, sans mise en accusation, sans jugement, sans audition de témoins, en vertu des dispositions de lois congressionnelles ayant un effet rétroactif et au mépris de la prohibition constitutionnelle qui refuse même à un Congrès entier et loyal l'autorité de passer aucun bill de forfaiture ou aucune loi rétroactive.

La même autorité usurpatrice a substitué comme électeurs aux hommes de notre race, ainsi illégalement privés de leurs biens et de leurs droits, une horde de nègres ignorants qui sont entretenus dans l'oisiveté avec les fonds publics, et ligués pour dépouiller les hommes de race blanche de leur droit de naissance, au moyen du mécanisme du Bureau des Affranchis et d'émissaires des conspirateurs dans d'autres Etats; et, pour compléter l'oppression, le pouvoir militaire de la nation a été mis à leur disposition pour rendre la barbarie souveraine maîtresse.

Le chef militaire, sous le prestige duquel ce Congrès usurpateur a cherché un refuge depuis la condamnation de ses plans par le peuple libre du Nord dans les élections de l'année dernière, et qu'il a choisi comme son candidat pour se garantir contre les résultats de sa propre perversité et de ses propres crimes, a annoncé l'acceptation de sa nomination et sa disposition à maintenir l'usurpation congressionnelle sur huit millions de blancs du Sud, cloués au sol par ses baïonnettes. Il s'écrie: "Ayons la paix."—"La paix règne à Varsovie", tel a été la phrase qui a annoncé la fin des libertés d'une nation. "L'empire c'est la paix", s'est écrié Bonaparte quand la liberté et ses défenseurs expiraient sous la pointe de son épée.

La paix à laquelle nous invite Grant est la paix du despotisme et la mort. Ceux qui cherchent à restaurer la Constitution en exécutant la volonté du peuple, en condamnant les actes de reconstruction, déjà condamnés dans les élections de l'année dernière (et qui, j'en suis convaincu, le seront encore plus expressément par l'élection du candidat démocrate comme Président des Etats Unis), sont dénoncés comme des révolutionnaires par les partisans de ce Congrès à l'esprit vindicatif. Le suffrage nègre que le vote populaire de New-York, de New-Jersey, de la Pennsylvanie, de l'Ohio, du Michigan, du Connecticut et d'autres Etats a condamné comme contraire à la lettre de la Constitution, doit être maintenu parce que cela plaît aux sénateurs et aux représentants de ces Etats.

Si le peuple condamne de nouveau ces atroces mesures par l'élection d'un candidat démocrate comme Président, elles ne devront pas être l'objet d'une atteinte! Bien que la Cour Suprême ait décidé qu'elles sont inconstitutionnelles, et bien que le Président ait juré de maintenir et de défendre la Constitution, la volonté d'une fraction du Congrès renforcée par les émissaires que le parti a envoyés au Sud, et soutenue là par les soldats, doit être maintenue contre la volonté du peuple et contre la décision de la Cour Suprême, et contre le serment solennel du Président de maintenir et de défendre la Constitution. C'est révolutionnaire d'exécuter la volonté du peuple; c'est révolutionnaire d'exécuter le jugement de la Cour Suprême, c'est révolutionnaire que le Président veuille obéir à son serment de défendre la Constitution!

Cette fausse interprétation du principe vital de notre gouvernement est le dernier recours de ceux qui voudraient que leur reconstruction arbitraire prît racine et remplaçât nos vieilles institutions. La Cour Suprême restaurée, la Constitution sera restaurée et la volonté du peuple sera de nouveau souveraine. L'appel au scrutin paisible pour arriver à ce but n'est pas la guerre, n'est pas la révolution. Ceux-là font la guerre et la révolution qui tentent d'arrêter ce moyen pacifique pour mettre à l'écart le despotisme militaire et les usurpations d'un fragment de Congrès, qui prétend s'arroger le pouvoir absolu sur ce système indulgent de liberté égalité que nous ont laissé nos pères. Il faut suivre cette voie, c'est la seule qui conduise à la paix.

La paix viendra avec l'élection du candidat démocrate, et non avec l'élection de ce guerrier chamarré dont les baïonnettes sont maintenant à la gorge de huit millions d'habitants du Sud pour les forcer à l'appuyer comme candidat à la Présidence, et pour les soumettre à la domination d'une race étrangère d'hommes à demi-barbares. On ne peut plus audacieusement défigurer la vérité ou fausser l'interprétation des choses qu'en acclamant ce candidat armé de pied en cap comme un ange de paix.

Je suis, etc. FRANK P. BLAIR.

Europe.

Nous avons reçu dimanche nos journaux parisiens jusqu'au 10 courant:

C'est décidément à Plombières, dit la *Patrie*, que se rendra l'Empereur en quittant Fontainebleau.

Le départ de Sa Majesté aura lieu le 19 juillet. Le séjour à Plombières se prolongera jusqu'au 8 ou 10 août, et il ne serait pas impossible que l'Empereur se rendît directement de cette station thermale au camp de Châlons, pour y passer, ainsi qu'il l'avait fait l'année dernière, le 15 août, jour de sa fête.

Nous empruntons les deux paragraphes suivants au Bulletin politique hebdomadaire du *Moniteur universel du Soir*:

Dans le discours qu'il a prononcé à l'issue de la discussion générale du budget, le ministre d'Etat a résumé à grands traits les sentiments et les principes qui dirigent la politique extérieure de la France. Il a constaté une fois de plus que la volonté de l'Empereur, du Corps législatif, du pays est de maintenir dans le monde la paix, qui est la condition essentielle des progrès de la civilisation. L'avenir a été sauvegardé contre toute éventualité par une organisation militaire en rapport avec les traditions de notre histoire: mais cette réforme de l'armée n'est qu'une garantie nouvelle en faveur des idées pacifiques dont la diplomatie impériale concilie l'application avec la dignité qui convient à un grand pays.

L'ambassadeur de France a remis, le 28 juin, au cardinal Antonelli, et a passé à l'ordre du gouvernement pontifical, la délégation que la Banque nationale italienne avait faite sur la Banque romaine. Ce paiement est effectué en compte des échéances de la quote-part de la dette publique pontificale échue, et conformément aux clauses de la convention du 7 décembre 1866, signée entre la France et l'Italie, pour régler le partage de la dette des Etats de l'Eglise entre le saint-siège et la cour de Florence. A cette occasion, le cardinal Antonelli a remercié, au nom du saint-père, le comte de Sartiges, de la sollicitude constante que l'Empereur et son gouvernement témoignent pour les intérêts du saint siège.

Les correspondances russes les plus dignes de foi sont unanimes à reconnaître que la Russie emploie en ce moment tous ses efforts pour assurer le maintien de la paix, sa situation ne lui permettant pas de prendre part à des événements dont elle pourrait se désintéresser.

L'*Express*, du 6 juillet, croit pouvoir annoncer que la prorogation des Chambres du Parlement anglais aura lieu le 21 juillet, et la dissolution dans la première semaine de novembre.

La *Gazette de Cologne* nous apprend que l'anniversaire de Sadowa a été interdit, dans toutes les villes de l'Allemagne du Nord, par un ordre royal venu de Berlin.

Les télégrammes de Madrid signalent la découverte d'une conspiration nouvelle en Espagne, et l'arrestation de différents personnages appartenant à l'armée.

Voici les dépêches de l'*Agence Havas*:

Madrid, 7 juillet.

Les généraux duc de la Torre, Dulce, Zabala, Cordoba et Serrano Bedoya et le brigadier Letona ont été arrêtés et emprisonnés ce matin.

On est à la recherche des brigadiers Sanchez, Brega et Baceta.

Madrid, 7 juil. 10 h. du soir.

(Officiel) — Il se confirme que les généraux Serrano, Cordoba, Dulce, Zabala, Serrano Bedoya, chevalier de Rodas, le brigadier Letona et d'autres ont été arrêtés. D'après tous les renseignements recueillis par le gouvernement, ces personnages étaient de connivence avec les révolutionnaires et préparaient un mouvement ayant pour but de détruire l'ordre de choses existant. Ces arrestations ont été bien accueillies par l'opinion publique, qui déjà se préoccupait des bruits attribués à ces généraux. Chacun ici désire la paix et la tranquillité, et se soucie fort peu des ambitions des partis extrêmes. Les progressistes sensés applaudissent eux-mêmes à l'énergie déployée par le gouvernement.

L'ordre le plus complet règne dans toutes les provinces du royaume.

Madrid, 8 juillet.

Les journaux ministériels annoncent que le duc de Montpensier a été invité à quitter l'Espagne, comme pouvant servir de drapeau aux ennemis des institutions espagnoles.

Quelques autres arrestations militaires ont eu lieu dans les provinces.

La reine d'Espagne vient de décider que les navires français seraient désormais assimilés aux navires espagnols pour le payement des droits de navigation et de séjour dans les îles de Cuba, de Porto-Rico, des Philippines et de Fernando-Po. La *Gazette de Madrid* a publié hier cette ordonnance royale.

Nous lisons dans l'*International* de Londres:

"Les Etats-Unis d'Amérique appliquent rigoureusement la doctrine Monroe, mais ils tendent constamment à exercer leur influence dans les affaires d'Europe; ils ont accrédité un ministre auprès de la cour de Grèce. M. Tuckerman, membre du comité philocrétois, qui a beaucoup fait pour secourir les victimes de l'insurrection de Candie, a été nommé ministre américain à Athènes. M. Tuckerman vient de présenter ses lettres de créance au roi, et a prononcé un discours dans lequel il fait ressortir le désir du cabinet de Washington de voir se développer en paix, la prospérité de la nation hellénique.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—27 Juillet.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, No 111, rue du Canal.

Ci-devant encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	78	degrés
Midi	86	"
3 heures P. M.	90	"
6 heures P. M.	88	"

TERRIBLE ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE FER DE PONTCHARTRAIN.—Dimanche vers 5 heures du soir, au moment où les chars de Pontchartrain sortaient de la gare de la rue Girod pour aller au Lac, M. Knight de la maison Pothoff & Knight, négociants rue du Camp, voulut monter dans le train avec sa femme et ses enfants. Il réussit à gagner la plate-forme et à mettre ses enfants dans le char; mais sa femme fut moins heureuse, ayant manqué du pied la plate forme du char elle tomba, roula entre le train et l'échaffaudage de la station et est écrasée. Son mari, qui a tenté en vain de lui porter secours a eu lui même la jambe cassée et les chairs et les muscles si meurtris, qu'il est à craindre que l'amputation soit chose nécessaire.

Les officiers Anderson et Hyatt qui avaient vu tomber Mme Knight, ont couru pour lui porter secours, mais le train, étant en mouvement, a rendu leur intervention inutile. On nous assure que l'officier Hyatt a été légèrement contusionné.

Le coroner D. Roach, a fait une enquête sur le corps chez M. Knight, rue Baronne No 232, et le jury a rendu un verdict conforme aux faits ci-dessus relatés.

LE DUEL—POURSUITE JUDICIAIRE.—Une enquête a été faite dimanche sur le corps de Paul-Emile Laresche, Jr., âgé de 20 ans, natif de la Nouvelle-Orléans, tué la veille dans un duel avec Sandford Bossier, sur la plantation Delery, paroisse St-Bernard.

M. Bossier a été traduit hier devant l'assistant-recorder Starcken, sur un affidavit du lieutenant Manning, de la police du Deuxième District.

Considérant que le fait s'est passé hors de la juridiction des Cours de la Nouvelle-Orléans et que l'accusé ne pourrait être détenu que par l'autorité de la Cour de la paroisse St-Bernard, l'avocat-général Belden, pour l'Etat, a consenti à admettre le prévenu à caution et à le laisser traduire devant les autorités de St-Bernard. M. Bossier a, en conséquence été relâché sur un cautionnement de $5,000 que M. Sambola a fourni pour lui.

Le Dr. Berjot et le Dr. Rancé, témoins comme chirurgiens, ont été admis à fournir chacun une caution de $500. Leur mission étant de sauver la vie et non de la détruire, l'avocat-général doute qu'ils puissent être impliqués sérieusement.

Les funérailles du jeune Laresche ont eu lieu dimanche.

Un grand concours de monde y assistait, y compris les membres de l'artillerie de Washington, avec lesquels il avait bravement servi dans l'armée de la Virginie. Sa mort est universellement regrettée.

RAPPORT MORTUAIRE.—Le nombre total des enterrements, la semaine dernière a été de 110, ce qui est une augmentation considérable sur la semaine précédente.

NOUVELLES.—Le juge John B. Robertson et MM. W. S. Pike et G. W. R. Bailey, sont partis pour le Nord, chargés d'une mission financière dans l'intérêt de la Compagnie du chemin de fer des Opelousas.

— Les officiers du steamer *Ella Morse*, qui est revenu ici après une tournée de reconnaissance sur les côtes, rapportent que le canal projeté du fleuve au lac Borgne est très faisable, attendu qu'une profondeur de 10 pieds dans le lac est suffisante pour les steamers allant d'ici à la Mobile.

LES BALAYEURS (*Broome Rangers*)—Ce club s'est réuni, samedi soir, dans un meeting qui a été tenu au-dessus du salon du "Gem," rue Royale, et les officiers suivants ont été élus: Président, Charles W. Culbertson, A. L. Tissot, vice-président; Léonce Bayhi, deuxième vice-président; C. H. Eslava, secrétaire, Cass. Perrot, 2me secrétaire; L. Fabre, trésorier, Michel George, capt., Albert Faul, 1er lieut.; J. L. Barjac, 2d lieut.; M. Creamy, 3me lieut., A. Meilleur, 4me lieut., et M. Fernandez Jr, 5me lieut.

LE BILL DE LA MILICE.—Le bill de la milice, qui est devant la Législature, établit une force de 13,500 hommes, de 18 à 45 ans, sous le commandement du gouverneur, comme général en chef, deux major-généraux, cinq brigadiers-généraux, 10 colonels, 10 lieutenants-colonels, 10 adjudants, 15 quartier maîtres, 135 capitaines et 216 lieutenants, chacun d'eux devant prêter le serment cuirassé et recevoir une solde que le trésor de l'Etat ne pourra certainement pas payer.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—24 membres sont présents.

M. E. L. Jewell présente une résolution pour la nomination d'un comité de 5, 2 du Sénat et 3 de la Chambre, qui seront chargés de faire une enquête sur la conduite, les actes et les dépenses du Bureau d'enregistrement, avec pouvoir de requérir personnes et pièces.

M. Jewell demande que le règlement soit suspendu et que la résolution soit mise en seconde lecture. Adopté.

M. Campbell demande la division de la résolution.

M. Jewell fait la remarque que le préopinant était intéressé dans le même Bureau d'enregistrement, il tâche de détruire le but de la résolution. C'est par le rapport de ce Bureau qu'il peut siéger dans cette enceinte.

M. Campbell répond que la remarque est un mensonge infâme.

M. Jewell réplique que s'il ne pouvait être protégé contre les insultes dans la chambre du Sénat il se verrait dans la nécessité de se défendre lui-même.

M. Smith, (rép.), est d'opinion que si l'on examine les actes officiels du bureau d'enregistrement, il faut aussi examiner ceux du général Buchanan.

M. Blackman, (dém.), partage cette opinion.

M. O'Hara propose de donner à tout cela le repos du bureau. Perdu.

M. Baughn demande la division.

M. Bacon remarque que la résolution telle qu'elle est ne peut être divisée.

La division est rejetée par 15 contre 12.

M. O'Hara demande alors que toute l'affaire soit référée au comité de finance. La motion n'est pas appuyée.

La résolution est alors adoptée par 18 contre 9.

M. Jewell demande alors que la résolution soit envoyée à la Chambre. Adopté.

Un message du gouverneur Warmoth est reçu, lequel message frappe d'un veto la résolution jointe suivant laquelle une demande de troupes serait adressée pour la Louisiane au général Grant, attendu qu'une telle demande, suivant le digeste de Brightley, doit être adressée au Président, le général en chef des armées des Etats Unis.

Après l'expédition de quelques affaires sans importance le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS — 62 membres répondent à leurs noms.

Divers comités sont nommés.

Un congé de 10 jours est accordé à M. Young, de Vermillion.

Une pétition de Wm Campbell relative au pesage du foin, est référée au comité du commerce et des manufactures.

Une pétition du capitaine Dennis E. Haynes, des Eclaireurs Unionistes de la Louisiane, pour obtenir une indemnité, est référée au comité des réclamations.

Une résolution de Pratt, de Claiborne, chargeant le comité sur les élections de publier les témoignages dans l'affaire de Heidenhein et Holt vs Zachary et Stringer, est adopté.

Une résolution payant le chaplain $5 par jour, est adoptée.

M. Pratt (dém), de Claiborne, membre du comité judiciaire, fait un rapport de minorité contre la résolution-jointe pour nommer un comité qui serait chargé de recompter les bulletins pour les officiers municipaux de la Nlle-Orléans à la dernière élection. Cela ne pourrait avoir qu'un but politique. Mais il ne voit dans la Constitution rien qui donne un droit pareil à la Législature. La résolution sera grossoyée.

M. Lee (rad), de St-Bernard, rapporte un bill portant que toutes les taxes suspendues seront collectables en greenbacks, et aussi que dorénavant toutes les taxes seront collectées en greenbacks.

Le bill est mis à l'ordre spécial du jour pour mercredi.

McMillan (rad.), de Carroll, présente une résolution suivant laquelle le comité des voies et moyens sera chargé de faire une enquête sur les diverses émissions de papiers de ville et sera autorisé à mander les personnes et à requérir livres et pièces, etc.—Adopté.

Morey, (rad.) d'Ouachita, président du comité des dépenses contingentes, rapporte un bill fixant la rémunération des employés de la Législature. Envoyé à l'impression.

Dewees, (rad.) de Bienville, rapporte un bill portant que le gouverneur, le lieutenant-gouverneur et l'orateur de la Chambre des Représentants, sont autorisés à désigner un journal radical dans chaque paroisse, pour publier les annonces judiciaires, les actes de la Législature, et le journal de la Législature.

Degrange (dém) d'Orléans, présente un amendement portant que les journaux désignés seront approuvés par le Sénat. L'amendement est rejeté par 39 contre 18.

Sur motion de McMillen, le comité de la milice est chargé de rapporter un bill pour la protection des habitants loyaux de l'Etat.

Le bill du Sénat pour mettre en vigueur cette portion de l'art. 99 de la constitution d'Etat, en tant qu'il se réfère au serment de rétractation pour avoir aidé la rébellion, a été lu une fois.

Nombre d'autres bills du Sénat sont aussi lus une fois.

Le bill relatif aux salaires des coroners de la paroisse d'Orléans, est référé au comité des voies et moyens. Les salaires donnés par ce bill sont de $9,000 pour chacun.

Le bill autorisant J. Madison Wells à poursuivre l'Etat pour son salaire, est mis à l'ordre du jour de jeudi.

Hill, (couleur) d'Ascension, présente une résolution jointe pour payer $5 par jour aux superviseurs de la dernière élection.

M. Lee, (rad.), appelle la résolution qui réduit, à partir du 1er août le nombre des clercs des comités à 10, qui seront nommés par l'orateur. La résolution est rejetée par 35 contre 16.

La Chambre s'ajourne.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Ajournement du Congrès.

Politique des Membres du Sud.

Un autre projet favori.

Substitution des Législatures pour les élections présidentielles.

Projet de loi contre la presse dans l'Alabama.

Hausse de l'or à New York.

Nouvelles d'Europe et du Japon.

Nouvelles Européennes.

Lisbonne, 27.—On rapporte qu'une canonnière anglaise a débarqué des hommes à une station coloniale portugaise sur la côte de Guinée et pris possession de la place. La garde portugaise a été faite prisonnière et le drapeau anglais a pris la place du drapeau portugais. Le gouvernement a expédié deux navires de guerre vers le point où l'outrage a été commis.

Londres, 27.—Lord Cranworth est mort.

On a reçu des avis du Japon jusqu'au 30 juin. Tous les ministres des puissances étrangères au Japon avaient protesté de concert contre les décrets du mikado contre les chrétiens natifs.

La guerre civile continue avec beaucoup de violence. Les troupes du mikado sont en possession de tous les ports ouverts aux étrangers par les traités.

Un frère de State Bashi, l'ex-tycoon, était à la tête de la révolte contre l'empereur spirituel et avait une grande armée sous son commandement. Il s'avançait graduellement sur Yeddo où le parti du tycoon est très fort.

Il y a quelques engagements entre les belligérants dans le voisinage de Yeddo, mais aucun parti n'avait remporté de grands succès.

On pensait que les forces étaient si parfaitement balancées entre les deux partis, ainsi que les ressources, que la guerre finirait par une division du pays en deux empires gouvernés respectivement par le mikado et le tycoon.

Paris, 27—Au Corps législatif M. Rouher, en réponse à une question de M. Pelletan, a dit que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier les lois électorales.

Le budget a été adopté.

Londres, 27—A la Chambre des lords, Napier a prêté serment et a pris son siège. Le bill de corruption a été lu une seconde fois. Le bill des écoles publiques a passé.

Lord Mannesbury, en réponse au baron Houghton, a dit que les ministres attendent le rapport de Rossoni avant d'examiner les services et de considérer les souffrances des envoyés abyssiniens.

A la Chambre des Communes, lord Stanley, en réponse à Kinglake, a dit que le Mexique avait rompu ses relations avec l'Angleterre à cause de la reconnaissance de l'empire. Si la République faisait des ouvertures il y aurait nulle difficulté à reprendre ses relations, mais un sentiment de dignité et le respect de soi-même s'opposent à ce que l'Angleterre le sollicite.

Darmstad.—Bancroft et le baron Lindelof, ministre de la justice, ont eu une conférence sur le traité de naturalisation.

Londres, 27. — On annonce encore des troubles politiques en Bulgarie. Une dépêche de Constantinople dit que le gouvernement turc a envoyé des troupes vers cette province pour rétablir la tranquillité.

Nouvelles de Washington.

Washington, 27.—Le Président n'a pas convoqué de session extraordinaire du Sénat; ce qui laisse en vacance beaucoup d'offices. Le Président s'est tenu au capitole de 10 heures à demie à midi. Tous les bills qui ont été signés excepté le bill de conversion, qu'il peut signer néanmoins dans le délai de 10 jours.

Les membres républicains du Congrès ont signé une convention par laquelle ils ne seront appelés que par le sénateur Morgan et le représentant Schenck, du comité congressionnel républicain.

Washington, 27—Le Président n'a pas encore signé le bill de conversion.

A un meeting des membres du Sud, une proposition extraordinaire a été faite et cette proposition a rencontré beaucoup de faveur. Les Législatures, et non le peuple, nommeraient les électeurs présidentiels, ce qui mettrait en pratique dans tout le Sud les errements, à cet égard, de la Caroline du Sud. Il paraît n'y avoir aucune difficulté constitutionnelle ou légale, en suivant ce plan, pour assurer l'élection de Grant.

Nouvelles diverses.

Le corps de M. Pendleton, second du steamer "United States", noyé le 26 juillet, a été recueilli et enterré à Stake Island, cette après-midi, par le capitaine Sturtevant du brick "Republic."

Montgomery, 27—Les deux Chambres ont passé un acte ratifiant le code de l'Alabama excepté les sections qui sont en conflit avec la nouvelle constitution.

Un débat au Sénat montre ce matin que nombre de sénateurs sont disposés à écarter toutes incapacités politiques et il est probable qu'il y aura une majorité pour cette mesure.

A la Chambre, M. McCraw, orateur, a présenté une résolution pour lever les incapacités, et cette résolution a été mise à l'ordre du jour de mardi prochain.

M. Harrington, de Mobile, a présenté une résolution concernant les journaux. Elle porte que, pour la publication d'articles diffamatoires, les éditeurs et les propriétaires seront condamnés à une amende de $1000 au moins et à un emprisonnement de six mois au moins, et la presse et le matériel pourront être vendus pour payer l'amende aussitôt que le jugement sera rendu et enregistré. L'acte s'applique aux reproductions aussi bien qu'aux articles originaux. Le juge de la cour décidera sur ce qui est diffamatoire.

Le gouverneur Smith a vetoé le bill fixant le salaire des membres et officiers de cette législature. Il se fonde sur ce que c'est une augmentation sur les taux fixés par l'ancienne loi. Il soutient, en outre, que le salaire de $8 par jour, avec 40 cents de millage, est exorbitant et n'est pas en proportion avec les recettes du Trésor.

Richmond, 27.—Le Rév. Reuben Henderson, qui était en prison à la maison de cour d'Orange, sur une accusation de séduction et de meurtre, dont la victime était Mlle Mary Luenden, s'est évadé, hier soir. Il a laissé une confession de séduction mais nié le meurtre. Une récompense de $500 est offerte par le gouverneur pour l'arrestation du Révérend.

Le gouverneur Wells a obtenu du gouvernement fédéral $6000, partie des dépenses encourues par la Virginie en levant et équipant des troupes fédérales pendant la guerre.

New York, 27—Plusieurs cas de choléra dont trois se sont terminés fatalement ont été signalés dans ce qui est connu comme le district des baraques de la ville.

Atlanta, 27—Les représentants au Congrès ont été nommés aujourd'hui; le général Wolford pour le grand terme, et H. S. Miller pour le petit.

La Chambre a adopté une résolution invitant le gouverneur à proclamer que le règne de la loi martiale avait cessé et que la loi civile était restaurée.

Des bills ont été présentés pour organiser la milice, décréter la loi de suspension et abolir les Cours de district.

Une résolution suspendant les saisies et ventes, excepté pour dettes contractées depuis la guerre.

A la Chambre une longue discussion s'est élevée sur la reconsidération de la résolution de Candler pour nommer un comité sur privilèges et élections. Il devra dans un rapport, décider si le nègre a le droit d'occuper un office.

Nouvelles des rivières.

St-Louis, 27—Le fleuve baisse ici et en haut.

Vicksburg, 27—Montant le Quitman et le Commonwealth. Le fleuve est de 36 pieds au-dessous des plus hautes marques et il baisse toujours lentement.

Passe du Sud-Ouest, 27, 6 h. P. M.—Pas d'arrivages et pas de départs.

Marchés européens.

Liverpool, 27 au soir—Coton baissant encore. Vente 8000 balles. Upland 9 7/8 à 10, Orléans 10 1/4 à 10 3/8.

Londres, 27 au soir — Cons. 94 5/8; 5-20, 72 3/4.

Paris, 27—Bourse plus ferme. Rentes 70, 5.

Marchés Américains.

New-York, 27 au soir—Argent facile. Prêts sur demande, 3 à 5. Escompte, 6 à 7. Or, actif et excité à la clôture, à 144. Gouvernements, forts à la clôture et animés. 5-20, 114 1/2; 7-30, 109.

New York, 27.—Coton plat et lourd. En baisse de 1/2. Vendu 900 balles. Mid. Or 144, excité. Fonds publics, forts. 5-20, 114 1/2. Bons du Sud en baisse.

Charleston, 27—Coton en baisse. Vendu, 81 balles. Middling, 29. Reçu, 10 balles.

Mobile, 27—Pas de ventes de coton. Reçu, 13 balles. Exporté, 58.

Savannah, 27. — Coton plat. Pas de vente. Reçu 32 balles.

Louisville, 27—Temps chargé et chaud. Rivière stationnaire avec 39 pouces dans le canal et 30 sur la barre de New Albany.

Cincinnati, 27 — Farine rare et ferme, en hausse de 10 à 25c. Maïs, 88. Porc, $28. Bacon, 17. Graisse, 17 1/2.

Louisville, 27—Vendu, 47 boucauts de tabac de 7 à 15. Coton, 28. Farine superfine, $6. Pommes de terre, $2 50. Graisse, 18. Porc, $28.

(*Dépêches d'hier.*)

Londres, 26—Le temps est favorable pour les récoltes.

Vienne, 26—Il y a eu des émeutes politiques à Prague la semaine dernière. Les garnisons ont été augmentées et le calme a été rétabli.

Berlin, 26—Le roi de Prusse est allé à Kissingen.

Paris, 26—Bourse faible. Rentes 69 francs 95 centimes.

Frankfort, 26—Bons américains fermes à 76 3/4.

Washington, 25—Le Président a nommé Rosecrans pour la mission de Mexique. Le Sénat a donné son concours au rapport du comité de conférence sur le bill de conversion. S. G. Spencer a siégé comme sénateur de l'Alabama.

Le bill réduisant l'armée a été référé à un comité, par une majorité de 4. Le Sénat a confirmé Robb A. Crawford collecteur des douanes, à Brazos, Texas; et a rejeté le général Jeffries commissaire du revenu de l'intérieur.

Les bills armant la milice et réorganisant les gouvernements du Mississipi, du Texas et de la Virginie attendront pour devenir lois la reprise des séances, à la fin de septembre.

Le Président a nommé J. J. Johnson collecteur du revenu pour le 3me district de la Louisiane et Dorsey B. Thomas collecteur des douanes pour la Nlle-Orléans.

Il y a eu une scène hier au soir au Sénat, au sujet de ce qui est dû aux sénateurs du Sud. La motion de M. Trumbull leur donne à chacun $7000, mais ce qui a été adopté leur en accorde éventuellement $400.

Quelques-uns ont voulu parler dans leur propre cause et voulaient aussi voter, mais ils en ont été empêchés par les règlements du Sénat.

Le Congrès s'ajournera lundi, à midi. Il n'y aura pas de nouvelle législation affectant le Sud, si c'est possible.

New-York, 26—Le steamer Mariposa est arrivé de la Nlle-Orléans.

Washington, 27 — Le Président a nommé Alexander Cummings, de la Pennsylvanie, commissaire du Revenu de l'intérieur.

Trois autres voleurs de l'Express ont été pendus par la populace près de Seymour, Indiana.

Une lettre d'Acapulco dit que plusieurs hommes de l'équipage du steamer Ossipee sont morts de la fièvre contractée à Corinto, Nicaragua.

Le bill de conversion a passé dans les deux Chambres.

Le bill réorganisant le Mississipi, la Virginie et le Texas a été appelé au Sénat. M. Buckalew a pris la parole pour argumenter, mais Conkling a dit qu'il était inutile d'essayer de passer le bill, et, sur sa motion, il a été déposé sur le bureau.

Le bill réhabilitant Nelson Tift et le général Young a passé; ils ont été admis à siéger comme représentants de la Géorgie.

La Chambre s'est occupée du bill du tarif jusqu'à l'ajournement. Les deux Chambres se sont ajournées jusqu'au troisième lundi de septembre.

Le Sénat a rejeté Johnson et Jewell comme assesseur et collecteur pour le 3e District de la Louisiane et a reconsidéré le vote confirmant Seldon pour le second District de la Virginie et l'a rejeté.

Il y a tant de confusion qu'il est impossible de dire où en sont certains bills, mais tous les bills qui avaient un caractère agressif envers le Sud ont échoué.

New York, 27.—Le steamer Santiago de Cuba est arrivé avec $713,000 en or.

La fièvre jaune a fait son apparition à Rivas, Nicaragua. Le Congrès de Costa-Rica a aboli le droit sur l'exportation du café.

Liverpool, 27, après midi—Coton fléchissant. Mid. 10 1/4. Orléans 10 3/8.

Londres, 27, midi—Bons 72 3/4.

Washington, 27—Le bill de conversion a passé à la Chambre par 100 contre 32.

Simeon Corley, de la Caroline du Sud, a été admis à siéger.

Le Sénat a confirmé Rosecrans comme ministre au Mexique.

Ernest D. Hodge, juge associé de la Cour Suprême, est mort.

Lewis Woolfey, assesseur pour le 1er District de la Louisiane, a été confirmé, et Simeon M. Johnson, assistant-secrétaire du Trésor, a été rejeté.

New York, 27, midi—Or 143 7/8. Argent facile. Coton plat. Middling 30 1/2 à 31.

Passe du Sud Ouest, 27—Arrivé: la barque française Henriette, Lohit, Bordeaux, avec une cargaison générale. Pas de départs.

Echos parlementaires.

Paris, 10 juillet.

La commission du budget persévérant dans ses amendements, le gouvernement persévérant dans ses demandes, il en résulte des discussions dont l'objet est assurément minime, si l'on ne considère que les chiffres contestés, mais devient considérable, si l'on se place en regard du principe.

La commission a examiné dans son ensemble, comme dans ses détails, notre situation financière. Puis, entrant dans les demandes du gouvernement, elle les a pesées et, sur plusieurs points, elle a proposé des réductions.

Les ministres, chacun pour ce qui le concernait, ont consenti, au moins en partie, à ces réductions, à l'exception toutefois de M. le ministre de la guerre. Le raisonnement de l'illustre maréchal Niel était celui-ci.

— Avant de présenter mon budget, je l'ai revu dix fois sur le chantier. J'en ai retranché tout ce qui ne m'a point semblé indispensable. J'y ai maintenu uniquement ce que je tenais pour rigoureusement nécessaire. Je ne veux donc consentir aux réductions que vous me demandez.

La commission, tout en rendant hommage aux efforts du ministre, est demeurée sourde. Elle a maintenu ses propositions. Le ministre a maintenu les siennes, et on en a appelé à la Chambre pour prononcer en dernier ressort.

M. Grenier a pris la parole au nom de la commission pour exposer les deux amendements de celle-ci. MM. Segris, Mège, Busson, l'ont secondé dans cette tâche. De son côté, le maréchal Niel a soutenu le poids de la discussion. Il a été défendu avec succès, et s'il n'a pas convaincu la Chambre de la nécessité de lui maintenir en entier la somme qu'il avait demandée pour la solde des militaires, afin d'en avoir un plus grand nombre sous les drapeaux jusqu'à l'expiration de leur délai d'instruction, il a gain de cause sur le second point, à savoir que le nombre des chevaux de cavalerie ne devait pas être diminué.

N'oublions pas que, dans la discussion, l'honorable maréchal a trouvé pour auxiliaire M. le baron de Benoist, qui a exprimé, avec beaucoup de fermeté, les sentiments les plus patriotiques.

Le maréchal Niel, qui était quelque peu attristé par l'adoption du premier amendement, a accueilli avec une véritable satisfaction son succès sur le second. Ce sont d'autres batailles que celles où il excellait. Mais ici encore, il déploie une grande valeur et beaucoup d'esprit.

Hier, on a remarqué que M. de Moustier avait pris place, à la Chambre, sur les bancs du gouvernement, entre le maréchal Niel et l'amiral Rigault de Genouilly.

Un député disait à cette occasion: "Voilà bien l'image de notre politique extérieure, appuyée sur la guerre et sur la marine. C'est le cas de dire que l'union de ces trois ministres fait la force."

Sur la discussion d'ensemble du budget ordinaire de 1869, M. Jules Favre a demandé la parole, afin de présenter diverses observations sur la politique extérieure de la France, et notamment sur les affaires de Tunis, de Crète et d'Allemagne.

Ces observations, il les a fort agréablement mitigées de diverses considérations purement idéales, qui seraient fort bien venues si nous étions dans les régions abstraites de la philosophie sociale. Mais nous sommes sur le terrain des affaires, sur un terrain essentiellement pratique, et là, M. Jules Favre ne nous paraît pas devoir rencontrer des succès.

M. Jules Favre possède au plus haut degré la poésie du geste, du style et de l'accent. Sa phrase tombe pure, arrondie, éclatante, agressive. Comment donc avec tant de qualités, laisse-t-il si souvent ses auditeurs incomplètement renseignés et froids?

On sait comment travaille M. Jules Favre.

Lorsqu'il a décidé qu'il prendra la parole sur telle ou telle question, qui lui semble plus propre que d'autres à servir de base à de violentes attaques contre le gouvernement, il médite durant plusieurs jours les arguments généraux qu'il pourra produire. Quelques heures avant de prononcer son discours, il étudie à la hâte les documents, acceptant les premiers renseignements qui lui tombent sous la main, sans les confronter avec des informations contradictoires, et n'ayant en vue que le désir d'être agressif. C'est dans ces conditions qu'il se présente à la tribune, avec la prétention d'y tenir un rôle d'homme politique, alors qu'accablé d'affaires par suite de sa position au barreau, il ne s'occupe que très superficiellement des affaires de l'Etat. Aussi, si on vient l'entendre avec empressement, c'est uniquement pour admirer son talent et non pour être convaincu par lui.

C'est M. le marquis de Moustier qui lui a répondu.

Le marquis de Moustier parle simplement, mais sans hésitation. On dirait un homme du monde, exposant dans un salon, à un auditoire familier, des raisons qu'il croit bonnes et des faits qu'il sait péremptoires. Par là, M. le ministre des affaires étrangères n'est pas sans ressemblance avec le maréchal Niel. Le succès du marquis de Moustier a été complet, et c'est autant un succès de séduction qu'un succès de conviction.

On a beaucoup remarqué avec quelle courtoisie et quels égards M. Jules Favre a traité M. le marquis de Moustier. Il semblait qu'il eût ganté sa main démocratique pour toucher aux affaires étrangères et masquer le tribun sous le diplomate.

D'ailleurs M. Jules Favre avait eu dans les couloirs de la Chambre, l'occasion de causer de l'objet de ses interpellations avec M. le ministre des affaires étrangères, qui avait mis à la disposition de son contradicteur tous les documents de nature à l'éclairer.

En effet, M. Jules Favre s'est présenté aux affaires étrangères, où il s'est mis en communication avec l'honorable M. Desprez, le directeur si compétent des affaires politiques, et ce qu'il y a de curieux, c'est que c'est probablement dans ces conversations avec M. de Moustier et M. Desprez, que l'orateur de la gauche a puisé les éléments de son discours.

C'est ainsi, selon nous, que la contradiction doit s'établir entre l'opposition et le gouvernement. Nos mœurs parlementaires ne peuvent que gagner à cet échange de bons rapports.

NOUVELLES MARITIMES.

Parti de Bordeaux pour la Nouvelle-Orléans, le 7 juillet, navire J. H. Kennedy, capitaine Salmon.

Arrivé à Barcelonne, de la Nouvelle Orléans, le 6 juillet, navire Fortuna, capitaine Verdaguer.

Arrivés à Liverpool, de la Nouvelle-Orléans, le 8 juillet, navires Arcturus, Lamergier et Chilton.

—Les débats relatifs au procès criminel intenté au comte Chorinski accusé de complicité dans l'empoisonnement de sa femme par Julie d'Ebergenyi, se sont terminés devant la cour de Munich. Une première question était posée, celle de savoir si l'accusé était en pleine possession de son libre arbitre, ou s'il avait agi sous l'empire d'un accès de folie. On a reconnu que cette dernière hypothèse ne pouvait pas être admise.

Le ministère public a conclu à une condamnation aux travaux forcés à perpétuité. La cour a réduit la peine à vingt années de réclusion dans une forteresse.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 27 juillet.

Les capitaux sont encore abondants lorsqu'il s'agit d'escompter des billets de premier ordre, mais ceux-ci sont fort rares. Dans les rues, le taux de l'intérêt est de 1 à 1 1/4 et 1 1/2 par mois. Les billets hypothécaires sont cotés à 10 et 12 par an ceux de premier ordre et 12 à 15 ceux de second ordre.

A l'ouverture, l'or était à 143 à 143 1/4 contre 143 1/2 à New-York; après s'être vendu à 143 1/2 il a clos à 143 1/2 à 143 3/4. On a vendu $1000 à 143 7/8, $1200 et $5000 (en plusieurs sommes) à 143, $10,000 à 143 1/4 et $3300 (1300 et 2100) à 143 1/2. Dans l'argent, $2,000, en demi piastres américaines, ont changé de mains à 135 1/2, $1200 à 136 1/2 et $500 à 137. Nous cotons les demi piastres américaines à 136 1/4 à 136 3/4 et 137, et les piastres mexicaines à 137 1/2 à 138.

Les opérations du change étranger sont moins limitées, à cause des faibles ventes de coton. Il s'y est déclaré une grande hausse. Les ventes de sterling comprennent 300 livres de banquiers et 500 livres de banque à 158 1/2, 5,000 livres dito à 158 1/4, net. Dans le change sur France, 50,000 francs de banquiers se sont vendus à 3.51 1/4. Le sterling peut être coté à 157 à 157 1/2 et 158. Le bon à clear No 1, et 158 1/2 159 le change de banque; le change sur France, à 3,60 à 3,58 3/4 le premier et 3,58 à 3.55 le second.

Le change américain a été négligé. Les banques ont continué à tirer sur New-York à 1/2 de prime. Le total des ventes de change commercial ne s'élève qu'à $23,000 (10,000 et 13,000) sur New York, à vue à 5/16 de prime.

104 actions de la banque des Mechanics and Traders se sont vendues à $49 50, 90 de la banque du Canal à $15 et 80 dito à $15 50. Ces chiffres indiquent une forte hausse.—1 action de la Compagnie du chemin de fer de la ville s'est vendue à $103.

Les billets de la ville sont tombés de 2 pour cent. Les transactions sont: $1000 à 37 d'escompte, $14,000 (1000, 5000 et 8000) à 37 1/2, $12,300 (2300 et 10,000) à 38, $10,000 à 38 1/2, $50,000 à 39 et $3000 à 39 1/4. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 37 1/2 à 40 d'escompte et vendu à 36 à 38.

Les billets de l'Etat ont été plus recherchés et ont encore haussé. $62,000 (15,000 et 47,000) se sont vendus à 31 d'escompte, $20,000 à 31 1/2, $2500 à 31 3/4, $5000 à 31 7/8, $7000 à 32, $5000 à 33 1/4 et $20,000 à 34.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Samedi soir, 25 juillet 1868.

COTON—Sous l'influence causée par la nouvelle d'un surcroît de dépréciation survenu à New York et à Liverpool, la demande a été restreinte ce matin à l'ouverture du marché. Plus tard dans la journée le mouvement a été un peu développé et comme la majorité de ceux qui avaient offert se sont montrés disposés à faire face à la demande, plusieurs acheteurs se sont avancés et ont pris 242 balles à des prix irréguliers mais plus bas. Le marché est encore trop incertain pour permettre d'établir des cotes strictement correctes, mais nous donnons ce qui suit comme se rapprochant le plus de la vérité: good ordinary — à 17 c; low middling — à 28 c et middling 29 à —.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		1585
Reçu aujourd'hui	61	
" précédemment	658258	
Cotons avariés, épars, &c, &c.	8019	
	—	666338
		681594
Expédié aujourd'hui	—	
" précédemment	679349	679349
Stock en mains		2245

FRET—Le marché aux frets continue à être extrêmement calme. En ce qui regarde les ports étrangers le nombre de navires disponibles est limité sauf cependant ceux qui sont à destination du Havre et de Brême car ils suffisent à la quantité de fret qui se présente. Les vapeurs engagés dans le cabotage obtiennent de forts chargements. Il y a aussi pour les mêmes trajets quelques voiliers qui prennent des chargements se composant en grande partie de bois de construction. Nous cotons, savoir: Coton sur vapeurs pour Liverpool 9/16 d., pour New York 3/4 c, pour Boston et Philadelphie 1 c; Tabac pour New York $8 le boucaut, farine pour New York 75 c; pour Boston 87 1/2 c le baril; porc et bœuf pour les ports du Nord $1 25 le baril; bœuf en tierçons pour New York — —, maïs pour New York et Boston 20 cts le boisseau; blé pour Liverpool 10 à 12 d., maïs pour Liverpool 12 d. Sur voiliers les taux sont: coton pour Liverpool 7/16 d., pour le Havre 1 1/8 d, pour Brême 1 c; Tabac pour Liverpool 35s le boucaut, pour Brême 35s, pour le Havre $12 pour Londres 35 6 d, maïs pour Liverpool 9d.

SUCRE ET MÉLASSE—Le marché a été fort calme aujourd'hui et il ne s'y est opéré aucune transaction importante. Le sucre de la Louisiane se vend en détail 13 3/4 à 15 1/4 pour le fair à prime, et 16 3/4 à 16 3/4 c pour le jaune clarifié. La mélasse de Cube est dépréciée et est cotée nominalement à 40 à 45 cts le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Depuis notre revue de samedi le steamer W. R. Arthur, est arrivé ici de St Louis et de Louisville.

FARINE—Le marché a été calme aujourd'hui. La demande de superfine et de double extra est considérable et il n'a été fait cependant que de rares ventes. La seule transaction qui soit venue à notre connaissance a été la vente de 200 barils de qualité de choix à des conditions privées et de 150 barils de superfine à $8 le baril.

MAÏS—La demande a été bonne aujourd'hui. 2300 sacs ont changé de mains comme suit: 1000 de mélangé à 90 c, 150 de blanc mélangé à $1 02 1/2, 100 de jaune mélangé à 90 c et 50 de jaune à $1 le boisseau.

AVOINE—Ventes aujourd'hui de 150 sacs à 75 c le boisseau et de 100 à 77 cts.

FOIN—150 balles de prime de l'Ouest vendues en détail à $23 le tonneau et 50 balles à $22 50.

SON—La seule transaction rapportée aujourd'hui a été la vente de 100 sacs à $1 45 les cent livres.

PORC—Dans l'article il ne s'est rien fait aujourd'hui au delà du détail et du placement qui s'opèrent à $29 75 à $30 25 le baril de mess.

BACON—Les transactions sont toujours bornées à de petits lots, les épaules commandent 13 3/4 à 13 7/8 c la livre, les clear ribbed 17 1/4 à 17 1/2 et les jambons curés au sucre 19 à 21 c la livre.

SAINDOUX—Le saindoux de choix se vend en petits lots à 18 3/4 à 19 1/4 c la livre pour l'article en tierçons et en barillet 20 à 20 1/4 cts.

PEAUX—Les peaux sont en bonne demande et le peu d'envois qui nous en arrivent sont immédiatement vendus. Nous cotons, savoir: peaux vertes salées, des abattoirs de la ville 9 à 9 1/2 c la livre, do salées à sec 16 à 18 cts, do sèches dry flint 17 à 19 cts, do préparées au Texas 17 à 19 c, do sèches du Mexique 20 à 21 cts la livre.

BEURRE—La demande est un peu meilleure mais elle ne paraît pas encore devoir se développer de sitôt. Le stock de ces deux qualités est ample. Nous cotons celui de l'Ouest 25 à 30 c et celui du Nord 33 à 38 c la livre.

FROMAGE—Peu demandé et le détail et le placement sont limités. Nous cotons le Western Reserve et le factory 14 à 16 cents. Le dairy anglais du Nord et le fromage-crème sont cotés à 15 à 17c, et le fromage skim à 10 c la livre. Nous signalons une vente de 40 caisses de fromage de l'Ouest à 10 c la livre.

CAFÉ—Le marché est calme, mais ferme aux taux suivants—droits payés en or—Prime 17 1/2 c la livre, bon 16 3/4, à 16 3/4 fair 15 3/4 à 16 c la livre.

CORDE D'EMBALLAGE—Se vend en détail à 9 3/4 à 9 1/2 cts. Les lots ronds sont cotés à 9 c.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 25 juillet 1868.

Arrivé hier—372 bœufs du Texas, 430 veaux et veaux d'un an.

Vendu—419 bœufs du Texas, 297 veaux et veaux d'un an, 299 moutons.

A vendre—304 bœufs du Texas, 1476 veaux et veaux d'un an, 299 moutons, 19 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité, par tête	25 00 à	35 00
Do do 2me do do	— — à	—
Bœufs du Texas, 1ère do do	25 00 à	30 00
Do do 2me do do	15 00 à	20 00
Do do 3me do do	10 00 à	14 00
Do do, nourris au maïs, par livre net	— — à	— —
Cochons, par livre gr.	— — à	— 11
Moutons, 1ère qualité, par tête	5 00 à	— —
Do 2me do do	3 50 à	4 00
Do 3me do do	— — à	— —
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible] à	100 00
Do 2me qualité, par tête	[illegible] à	[illegible]
Veaux d'un an, par tête	4 00 à	[illegible]
Veaux de lait, par tête	4 00 à	7 00
Chèvres, par tête	1 50 à	4 00

IN MEMORIAM.

Salle de la Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Nlle-Orléans, 27 juillet 1868.

A une réunion qui a eu lieu le 26 du courant, une motion ayant été faite, secondée et approuvée, qu'il fût nommé un comité de trois membres qui serait chargé de rédiger des résolutions au sujet de la mort de PAUL EMILE LARESCHE Jr., un des fondateurs de cette Société,— Il a été résolu:

1o—Que dans la mort de notre ami et sociétaire, Paul Emile Laresche Jr., notre Société déplore la perte d'un compagnon capable, distingué et aimable, que nous offrons à la famille du défunt l'expression de nos sympathies sincères et nos condoléances et nous partageons sa douleur.

2o—Que ces résolutions seront insérées sur les livres de la Société, qu'elles seront publiées dans les journaux de cette ville et qu'une copie en sera transmise à la famille du défunt.

MICHEL V. DEJAN, Président du comité.
ARTHUR L. PETITPAIN,
LOUIS RAYMOND.

28juillet—1

$100,000 DE BILLETS DE VILLE Seront achetés au plus haut prix du marché, AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6 Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie. Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—2mPP

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—PP le M

Banque de l'Union de la Louisiane. Nlle-Orléans, 27 juillet 1868. AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de trois pour cent, qui sera payable le 10 août. 28 juill—jusq 11 août. GEO. A. FRERET, Caissier.

Salle du Club Démocrate du 5ème Ward. Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1868. LE 25 du courant, à l'assemblée d'organisation qui a eu lieu dans la salle de bal d'Orléans, ont été élus officiers pour la campagne présidentielle— Président.........HIPPOLYTE PERALTA, Secrétaire.........CHAS. E. LENES, Trésorier.........JOHN BUCKLEY Jr, Grand marshall.........JOHN McCLELLAND. Délégués au Comité de Paroisse—JOHN B. BERNOS. PASCALIS LABARRE. Comité de Finances—JOHN TOUTENES, JAS BUCKLEY Sr., HENRY DEAN. Il sera donné avis de la prochaine réunion du Club. 28 juil—3f CHAS E. LENES, Secrétaire.

LE dépôt du PHENOL BOBŒUF, produit qui a obtenu en France le prix Monthyon, comme étant la découverte la plus utile à l'humanité est chez C. Duhamel, opticien, 111, rue du Canal. Propriétés du Phénol Bobœuf: Désinfectant puissant, insecticide, anti miasmatique, prévient la fièvre jaune et le choléra, vermifuge, assainit les écuries, étables, poulaillers, etc., guérit instantanément les brûlures, coupures, prévient les épizooties; guérit des piqûres et des morsures venimeuses; les démangeaisons, la gale, etc. Recommandé en France par le ministère de l'agriculture et du commerce, dans une circulaire insérée au Moniteur du 10 septembre 1867, à tous les établissements publics, comme le plus puissant anti putride connu. $1 50 le flacon. Vente en gros pour les pharmacies. 28 juillet—4f

G DUPLANTIER, AVOCAT, No. 84 rue Royale, 28 juil—1m NOUVELLE-ORLEANS.

A vendre. UNE magnifique Machine française pour la fabrication du champagne, vins mousseux, eaux minérales, eaux de seltz, &c, &c. Le vendeur se charge de procurer une personne expérimentée pour faire fonctionner la dite machine. 6,000 bouteilles à champagne, grandes et demi, sont vendues avec la machine. S'adresser au No 16, rue Peters, entre Canal et Douane. 26 jll—3f J. BILLEISEN.

Attention "Seymour Knights." UNE Assemblée de ce Club aura lieu MARDI, 28 juillet, à 7 heures et demie P. M. au-dessus du "Gem" rue Royale entre Canal et Douane.—Une grande ponctualité est requise. Par ordre du président, E. J. BYRD, secrétaire. 28 juillet. 2f

Au Public. LE soussigné déclare avoir été guéri, par M. JEAN-BAPTISTE ST GEZ, d'une inflammation d'intestins dont il souffrait depuis deux mois. Il a été radicalement guéri par le magnétisme sans sommeil. J. M. LYONS, 28 juillet—3f Promenade Carondelet, No 55.

Au Public. LE soussigné remercie sincèrement M. JEAN BAPTISTE ST GEZ qui a si bien réussi à guérir son fils SIMON FOUGERAT âgé de quatorze ans et demi, lequel était atteint de la maladie de poitrine et était perclus de la jambe droite pendant près d'un mois. Les guérisons ont été faites par le moyen du magnétisme sans sommeil. On peut se convaincre de la cure en s'adressant au soussigné. AUGUSTE FOUGERAT. 28 juillet—2f No 390, rue des Magasins, près Thalie.

AGENCE GENERALE DE MM. FOLSCH & CO, Marseille. PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquino. Liqueurs assorties. Vins rouge en caisses fins et ordinaires, do blanc do do, do en barriques do, do rouge do do. Sardines, Fruits conservés, Huile de Provence et Badiguaires, Huile de Faguol, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Anisé, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons. Des ordres seront reçus pour l'importation directe. E. BARRIERE, Seul Agent, 28 juillet—3m No 73 Carondelet.

Blanchisseuse. ON demande immédiatement une bonne blanchisseuse [illegible]. S'adresser rue Dauphine No 31. 28 juillet 2f

GLACE 20 pour cent meilleur marché. LA Compagnie de fabrique de glace de la Louisiane vendra la glace, à partir d'aujourd'hui, à la fabrique à raison de 75 cents les 100 livres, [illegible] $12 le tonneau [illegible]. Elle livrera, promptement en bon état, toute la glace demandée à ces prix et n'exigera de plus que le prix de transport. Les consommateurs sont priés de laisser leurs ordres à la Boîte No 15 du bureau de Poste ou au bureau de MM. A. Rochereau & Co., Nos 16 et 18 de la rue St-Louis. A. C. GODDIN, Président pro tem. 25 juillet—3

Découverte! Découverte d'une source minérale à Hôtel Bosch, Baie St-Louis. [illegible]

Moulins "Victor", à Cannes, ET EVAPORATEURS ou BATTERIE de COOK. Machines qui ont obtenu le premier prix à la Foire de la Nlle Orléans, en janvier 1868, et qui sortent de la manufacture de BLYMYER, NORTON & CO. A CINCINNATI, OHIO. Egalement—Machines le Chemins de fer, Batteuses en grange, Semoirs, Socs, Cloches, &c. ☞ On envoient gratis des catalogues illustrés. 23 juillet—3 t V 3 mois t3

$1000 de récompense. [illegible] G. T. BEAUREGARD, Président de la Cie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton. F. WINTZ, Président de la Cie des chemins de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans. DAVID C. McCOARD, Président de la Cie du chemin de fer Crescent City. W. H. McLELLAN, Président de la Cie du chemin de fer de la rue St. Charles. C. A. LABUZAN, Président de la Cie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne. GEO CLARK, Président de la Cie du chemin de fer d'Orléans. 23 juillet — 1mo.

Grocerie à vendre. A vendre pour cause de santé une GROCERIE située au No 21 de la rue St-Philippe. Pour les conditions, qui sont libérales, s'adresser sur les lieux. 28 juill—3f

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, offre ses services au public comme professeur des Langues anglaise et française, et des Sciences Mathématiques et Physiques. [illegible] 75, rue de Chartres.

AVIS AUX DAMES. MME ROY partant prochainement pour France pour renouveler son grand assortiment de CHAUSSURES pour dames et enfants prévient sa clientèle et les dames en général, qu'elle vendra au-dessous du prix coûtant, jusqu'à la fin de ce mois, la balance de ses marchandises. Mme P. ROY, 23juillet—6f coin Douane et Bourbon.

Extrait de Caldwell. UNE HUILE qui rend aux cheveux leur couleur primitive. Au lavage de tête n'est nécessaire. A vendre par O. N. MORISON, Importateur et droguiste en gros, No 12 rue [illegible]. Dr JAMES SYME, Droguiste en gros et en détail, No 159 de la rue du Canal. Et au dépôt de FELIX SARON, No 14 de la rue Baronne, près Canal, Dr J. HASTINGS, Droguiste, coin Camp, Félicité et Magasins. Nlle-Orléans, 14 mai 1868.

EXTRAIT DE CALDWELL. Ayant eu vu cette huile, et dans mes expériences, l'ayant appliquée moi-même, je reconnais que c'est un des meilleurs articles qui aient encore été présentés au public pour rendre aux cheveux leur couleur primitive. En foi de quoi j'ai signé. Signé: FELIX SARON, Importateur de cheveux, "Southern Emporium." O. H. CALDWELL, Propriétaire de la patente, Hôtel des Etrangers No 129 de la rue de Chartres. 22juill—3 f p e

MAGASIN A VENDRE. Un magasin en briques, situé rue Tchoupitoulas près Poydras, excellent quartier de commerce, est à vendre. [illegible] O. VALETON, Encanteur, 23juillet—31—PP Coin Tchoupitoulas et Natchez.

A louer. Une jolie résidence située sur la rue Grande-Hommes au-dessus du couvent des Ursulines et faisant face au chemin de fer de la rue Dauphine. Possession immédiate. S'adresser à A. CASTAING, 24 juill—6f 31 Passage de la Bourse.

A VENDRE. Une belle et spacieuse propriété, fraîchement réparée et remeublée, située rue Dumaine, Nos 307 et 309 [illegible]. S'adresser à [illegible]. 23 juill—1t

A louer. Une petite maison, de quatre pièces, située dans la cour, rue des Ursulines No 184 près Tremé. S'adresser au No 1 Esplanade No 91. 21 juillet PP

A Louer. UNE MAISON, située à l'encoignure des rues Orléans et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser à A. CARRIERE & CO., 8 juillet—1M 15, rue Bienville.

UN GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL Aura lieu Dans la salle du Lycée (à l'Hôtel-de-Ville), le LUNDI, 3 AOUT 1868, AU Profit de la Société de Bienfaisance de l'Union, Et pour le soutien des Veuves et des Orphelins de la guerre. CE Concert sera sous la direction de Mme DUBOS, qui sera secondée par M. HERMAN BRAUN, violoncelliste, et plusieurs amateurs distingués. Prix du billet, $1.—Le Concert commencera à 8 heures. Mme A. Murphy, présidente; Mme Veuve Favre d'Aunoy, trésorière; Mme R. Kerr, vice-présidente; Mme Johnson, secrétaire. 18 juillet—8

COMPAGNIE DE GAZ PUROLINE PORTATIF. LES Propriétaires des patentes, des appareils et des droits se sont décidés à organiser une Compagnie pour la Louisiane, le Texas, le Mississipi et l'Arkansas. Ils se proposent d'appeler un versement de quinze pour cent du capital et prendront eux mêmes une grande partie des actions. On peut venir voir les lumières de ce gaz tous les jours, au bureau de M. Chas. T. Nash, encanteur, rue St Charles, de midi à trois heures. Des listes de souscription sont ouvertes au bureau de M. Chas. T. Nash au bureau de MM Henry J. Leovy et G. W. Christy, au No 50 de la rue du Camp. 19 juil

CHANGEMENT DE LOCAL. ELKIN & CO. ONT TRANSPORTÉ LEUR ENTREPOT DE TAPIS ET DE TOILES CIRÉES, Au No 168 de la rue du Canal, (EN FACE DU CHRIST CHURCH) Tapis, Toiles Cirées, Nattes, Etoffes à Rideaux, &c. 15 juil—1m PP

ENTREPOT DE TAPIS, 17, rue de Chartres. A. BROUSSEAU & Co., Importateurs, offrent à Bas Prix: TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées. NATTES—rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco. STORES—Couvertures de tables et de pianos. DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre. RIDEAUX—Dentelles, Reps, Tapisseries, damas, &c. COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c. CORNICHES, Bandes, Flèches, &c. 22 sept

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN. LE chemin, qui a été allongé est ouvert à partir de Dimanche, 19 du courant. Prix du billet, pour aller au Lac et retour, 25 cents. Enfants au-dessous de 12 ans, 15. L'extrémité du chemin est fixée à la tête de la rue Lafayette [illegible]. Le convoi à vapeur part de la nouvelle gare. Le convoi à vapeur part du Lac. [illegible] Le convoi de 9 heures du soir, venant du Lac [illegible]. 21 juillet G. PANDELY, Surintendant Général.

Reçu tout récemment, UN NOUVEL ENVOI DES CELEBRES PIANOS DROITS DE STEINWAY & SONS. Qui sont reconnus aujourd'hui les MEILLEURS PIANOS d'Europe. Ils ont reçu le premier prix (la médaille d'or) à la dernière Exposition de Paris, pour la pureté, l'ampleur et l'étendue de leur son [illegible]. A vendre, aux prix de fabrique, par LOUIS GRUNEWALD, Seul Agent, 19 juil—6 Au No 129 de la rue du Canal.

Miracles de Bon Marché. SHAKESPEARE, complet, 50 cents. BURNS do, 50 cents. BYRON do, 50 cents. ESSAYS OF ELIA, 50 cents. Trente volumes de WAVERLEY NOVELS, par volume, 25 cents. DICKENS, complet, par volume, 25 cents. JAMES A. GRESHAM, LIBRAIRE ET MARCHAND DE FOURNITURES DE BUREAUX, No 92 de la rue du Camp. [illegible] JAS. A. GRESHAM, Nlle Orléans, Lou. 14 juillet—1m

Dissolution de Société. LA Société qui a existé jusqu'à ce jour entre les soussignés sous la raison SLARK STAUFFER & Co, est dissoute par la mort de M. Robert Slark. [illegible] ISAAC H. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, Associés survivants. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Formation de Société. LES soussignés ont formé aujourd'hui une Société sous la raison STAUFFER KENT & CO pour continuer dans cette ville le commerce de quincaillerie ci-devant fait par l'ancienne maison SLARK, STAUFFER & CO. ISAAC C. STAUFFER, WILLIAM A. KENT, CHARLES MACREADY, BENJ. F. ESHLEMAN. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Avis! Avis! MAISON CAZAUX & VERGNOLE, No. 73, Vieille-Levée. CETTE maison avantageusement connue tant pour la variété de ses marchandises [illegible] Le tout au plus bas prix de la place. La célèbre liqueur, le nectar des Arabes se vend à notre maison. Juillet—1m

LES Soussignés, commissaires de la Banque de la Louisiane, [illegible] P. H. MORGAN, C. E. WILLOZ, J. F. IRVINE, Commissaires. 15 juillet—1m

DENTISTES. Dr. C. BLANCKE, 416 & 418—Rue St-Charles—416 & 418. Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire. ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle, GRAND SUCCES! LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et [illegible]. 26 mars—1an

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN DENTISTE, 196...RUE DU CANAL...196, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultations en français, en espagnol et en anglais. 10 mai—PP

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ. Moulin à raboter et chantier de bois de construction. Angle des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin. Du Bois préparé et brut, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 16juil—1an

INSTITUTIONS. INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DEBON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. [illegible]

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON. Rue du Canal, 219. PENSIONNAT ET EXTERNAT. [illegible] 18mai—1an

Compagnie du Chemin de fer des rues Canal et Claiborne. Nouvelle route allant au Lac. A partir de dimanche, 19 juillet 1868, les convois de vapeur (allant au Lac et revenant du Lac) se croiseront, à la rue Claiborne, avec les chars à cheval de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES RUES CANAL ET CLAIBORNE, allant, par de grandes avenues au coin des rues CANAL et REMPARTS. On abrège le trajet de 15 à 20 minutes en se rendant, par cette voie, à la rue du Canal. On va de la rue des Champs-Elysées à la rue des Remparts en 25 minutes; de la rue Claiborne au Lac, en 12 ou 15 minutes. 18 juil RICHD J. EVANS, surintendant.

Banque des Marchands. Nlle-Orléans, 17 juillet 1868. AUJOURD'HUI, à une réunion spéciale des Directeurs, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité: Résolu: que les actionnaires sont priés de se présenter au local de la banque, le SAMEDI, 21 août prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, afin d'y voter: 1o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire le capital de la banque; 2o—Sur la question de savoir s'il convient de réduire le nombre des actions afin de les convertir en actions de $100; 3o—Sur la question de savoir s'il convient d'augmenter le nombre des associés dans le but de porter le capital de la banque à cinq cent mille (500,000) piastres représentées par cinq mille (5,000) actions de $100. 19 juillet—30f THOMAS J. DIX, Caissier.

Banque Crescent City. Nlle-Orléans, 2 juillet 1868. LE 1er du courant, à une réunion de la Direction, il a été déclaré un dividende de trois pour cent, libre de taxe,—dividende qui sera payé aux actionnaires à partir du 6 courant. 5juil—1m CHAS. FAURIE Jr., Caissier.

Chemin de Fer d'Orléans. Bureau, No 15, rue Dauphine. CONFORMÉMENT à l'article 8 de la Charte de la Compagnie, une assemblée des actionnaires aura lieu au Bureau de la Compagnie, JEUDI, 30 juillet à 10 heures du matin, à l'effet de prendre en considération un amendement à la Charte. Par ordre de la Direction, JULES BENIT, Secrétaire. 28 juin—au 30 juil.

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans. Fonds capital...........$500,000 avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000. Bureau No 26, rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune. R. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président, E. N. GANUCHEAU, secrétaire. CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans les profits nets payable au comptant à la fin de chaque année. 1juillet—1an

$10,000 de Récompense

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, adressé à M. MORGAN'S SONS, New York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,903	15,211	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,313*
4,047	10,203	16,731*	28,467*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,103	18,403*	30,463*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	34,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,839*	45,551

Le tout daté du 10 mars 1862, lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent.

* Billets de nouvelles séries.

Nlle-Orléans, 24 mars 1868. CH. JUMONVILLE, caissier. 28 avril

DISSOLUTION DE SOCIETE. LA SOCIÉTÉ existant sous la raison de LAMBERT & COMMAGERE, est dissoute ce jour par limitation, et la mort de Charles E. Lambert. Les soussignés se serviront du nom de Lambert & Commagere en liquidation. THEO. COMMAGERE, F. A. LAMBERT. Nlle-Orléans, le 30 juin 1868.

SOCIÉTÉ. LES SOUSSIGNÉS, successeurs de E. LAMBERT & COMMAGERE & LAMBERT, continueront sous le nom [illegible] le même genre d'affaires que l'ancienne maison. THÉO COMMAGERE, F. A. LAMBERT. Nlle-Orléans, 1er juillet 1868. 1er juil—1m

Navets garantis, de Buist. NAVETS HOLLANDAIS plats, hâtifs, NAVETS A TÊTE POURPRE, NAVETS RUTA BAGA, jaunes. A vendre à bas prix, au Magasin de Graines de RICHARD FROTSCHER. 19 juillet—1m No 24 rue Douane.

Avis. LA société existant entre les soussignés sous la raison de J. LEVOIS & CO est dissoute d'un commun accord à partir du 1 juillet 1868. M. J. Levois est chargé seul de la liquidation des affaires de la dite maison et continuera le même genre d'affaires [illegible]. J. LEVOIS. P. MATHON. 13juil—1m

CAFÉ DE L'OPÉRA. 109......Rue Bourbon......109. LE soussigné a l'avantage d'annoncer que la société existant entre HENRI LONCQ & AUG. VIONNET a été dissoute d'un commun accord. M. H. LONCQ continuera à tenir le dit établissement [illegible]. H. LONCQ. A. VIONNET. 22 juillet—au 3

MR F. R. JUSTUS s'est retiré aujourd'hui de la maison de commerce Pepin, Turcotte & Justus. Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1868. A. PEPIN, J. TURCOTTE, F. R. JUSTUS. Les soussignés ont assumé toutes les responsabilités de la susdite maison et continueront les affaires, au même local, No 131 de la rue du Canal, sous la raison PEPIN & TURCOTTE. A. PEPIN, J. TURCOTTE. Les personnes qui doivent à la maison sont requises de s'en acquitter immédiatement afin d'éviter les frais de recouvrement. 18 juillet

R. CONDON, Entrepreneur de Pompes Funèbres, No 213, rue des Magasins, coin Delord, et No 392, rue de Chartres, coin Champs-Elysées. A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques. CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer, cerisier et en bois ordinaire. Il se charge de l'enterrement, de l'exhumation, de l'expédition des corps et loue des voitures. 4 juillet—1an

D. LOPEZ. Encoignure Chartres et Conti. Fabrique de chocolats, candies, bonbons, &c. Soda et gâteaux, café grillé et moulu. A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a repris la direction de son ancien établissement [illegible]. Il appelle spécialement l'attention des marchands et grocers sur sa vente de chocolat. Stick candy et café moulu en gros et en détail. 1juil—1m

Chaux de l'Alabama à vendre. JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que je livre au plus bas prix du marché, au gré des acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici et on ne saurait en trouver d'aussi bonne pour les corniches, le lait et la fabrication du savon. SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet No 68. 7juil—3m

Julius Loeffler, (successeur de CHAS LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant D'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc. No. 136 rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 21 mai—3m Nouvelle-Orléans.

TOURISTES. VOUS qui passez l'été dans les Villes de Santé—vous qui souffrez de la Dyspepsie [illegible] JOHN WESTRUP & Co. Propriétaires. 18 juillet—1m

MALADIES DES YEUX. LE DR. HOMBERGER, ancien chef de clinique à Paris s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. 16 nov—1an—t11

Moulin à riz—Moulin à riz. NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur pilon à riz, et qui depuis trente ans construit, érige et dirige des machines à riz [illegible]. On peut voir à notre établissement un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinley. [illegible] LEEDS & CO. Au coin des rues Delord et Foucher.

FONDERIE DE LEEDS [ETABLIE EN 1825,] Au coin des rues Delord et Foucher. NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à égrener le coton, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Boucaux à fourneaux, des Grils, à exécuter toutes espèces de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud. 14 sept—1an LEEDS & Co

L. CRESSON, PEINTRE, 193 et 195 rue Bourbon, près l'Opéra. Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ. Images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c. Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors. nov—1an

AGENCE GENERALE

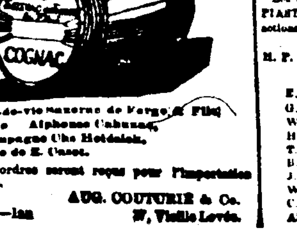

Eau-de-vie Cognac de Vorge & Fils. De Alphonse Cabanne, Champagne [illegible], Porto de E. Casset. Des ordres seront reçus pour l'importation directe. AUG. COUTURIE & Co. —1an 27, Vieille Levée.

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky POUR LE 27 JUILLET — CLASSE 44. Plan de Police. 49 72 50 31 54 36 18 53 30 28 16 37 — — Le soussigné donne les renseignements et paie sur paiements de toutes les loteries légalisées. C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune. AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—La loterie de Kentucky et celle de la Havane [illegible]. 24 juin—1m

Loterie de l'Etat de la Géorgie, Au profit de l'Asile des orphelins de [illegible]. PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 27 JUILLET. 67 45 50 29 71 27 44 60 66 42 13 75 72 — — Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Géorgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud [illegible] "General Office", No 15 Commercial Place. DAVE C. JOHNSTON, Agent. 12 mai—1m

Arrêtez-vous au Half Way House. LE HALF WAY HOUSE, situé à l'extrémité du Chemin de fer de la rue du Canal, a été ouvert. Le jardin, qui est le plus beau de l'Etat, est ouvert à toute heure pour les promeneurs. On trouvera à la buvette les meilleurs vins et du Lager Beer de première qualité. Le jardin offre la promenade la plus agréable aux familles des environs de la ville. 3 juil—1m

HOTELS RESTAURANTS &c. CUISINE FRANÇAISE. Pension privée. CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour, avec nourriture de $12 à $20 par mois, et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $24 à $30 par mois, de $5 à $6 par semaine, de $1 par jour. [illegible] Mme J. S. LASSERRE. 25 juil—1m

RESTAURANT ST-LOUIS, 73.......RUE ST-LOUIS.......73. Le propriétaire de cet établissement a l'honneur d'annoncer au public de la Nlle-Orléans et à ses habitants de la campagne, qu'il a rien négligé pour mériter leur patronage. [illegible] 23juillet—1m J. FOSTER.

Pension Française TENUE PAR URBAIN RAMBAUT, A BILOXI. M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir une pension française à Biloxi, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il aura constamment des huîtres et du poisson frais. Repas sur commande à des prix modérés. Cabanes à bains pour dames et messieurs attenant à l'établissement. 16 juil—1m

HOTEL CRESCENT, A LA BAIE ST-LOUIS. CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 20 Juin. Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles. SOULÉ & SAUCIER, Propriétaires. 7 juin—3m

Hôtel de la Grand'Ile. L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtiments sont réparés et agrandis. Il y a un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'Hôtel au bord de la mer. [illegible] Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel. — PRIX — Par jour $3 00; " semaine 15 00; " mois 50 00. Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré à gré pour la saison. 17 mai—3m E. MARGOT, Propriétaire.

MOULIN EAGLE A COTON. IL n'est pas de moulins qui ait été plus souvent [illegible] W. L. CUSHING, seul agent, Rue St-Charles, No 61. 5 juillet—1m

Presses à Coton à vis, de Newell. LA Presse à Coton à vis, de Newell, faite par Gleason & Co., est supérieure à toutes celles qui l'ont précédée. [illegible] WM L. CUSHING, seul Agent, Rue St Charles No 61, coin Gravier. 5 juil—1m

Presses à Coton, d'Ingersoll. C'EST à cette presse à bras [illegible] W. L. CUSHING seul Agent, Rue St Charles No 61. 5 juil—1m

WASHINGTON EXCHANGE, RUE St-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal, D. M. STELLA, Propriétaire. 4 fév—1an

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES. LE Docteur A. De SANSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, [illegible] Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et de Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence rue d'Orléans, No 76. 14 nov—1an

JACOB OTT Entrepreneur. REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE. Fait et répare les Caves. Les ordres laissés au No. 28 Conti Tivoli, ou chez M. L. DURAND coin Toulouse et Chartres [illegible].

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU. Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Rougeurs, Boutons, Scrofule, etc. E. GAUDUX, Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourbon.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ATLANTIC DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: rue du Camp, No 19. Nouvelle-Orléans, 9 juillet 1868.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie le second état annuel de ses affaires.

Montant des primes de l'année expirée le 3 juillet 1868, savoir:

Primes d'incendie		$64,107 06
Primes de mer		[illegible]
Primes de rivières		[illegible]
		[illegible]
Pertes payées dans la même période:		
Sur risques d'incendie	$12,614 82	
Sur risques de mer	[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
	[illegible]	
Primes remboursées	[illegible]	
Réduction (rebate)	[illegible]	
Taxes et Revenu Intérieur	5,778 20	
Réassurances	12,205 61	
Dépenses, loyer, etc., intérêt en moins	[illegible]	[illegible]
		[illegible]

ACTIF:

Billets par actions	[illegible]
Prêts sur hypothèque	[illegible]
Prêts sur garanties	[illegible]
Effets à recevoir, courte échéance	[illegible]
Actions du Vallette Dry Dock	[illegible]
Actions de la Compagnie d'[illegible]	[illegible]
Actions d'assurances	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Effets à recevoir payables sur demande	[illegible]
Meubles de bureau	[illegible]
En caisse	[illegible]
	[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

E. RIGNEY, Président.

H. P. JANVIER, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 11 juillet A. D. 1868.

A. SHELLEY, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Les directeurs ont déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées.

E. RIGNEY, Président.

H. P. JANVIER, Secrétaire.

—Directeurs:—

E. Rigney,	H. H. Bradley,
G. W. Manson,	T. M. Simmons,
William Von Phul,	Jas. Byrnes,
H. P. Janvier,	B. J. Wolf,
T. Prudhomme,	C. M. Soria,
B. I. Mann,	E. Newman,
J. P. Eggleston,	A. D. Grieff,
Wm. Agar,	Jno. H. Rea,
C. E. Slaybach,	Thos. Simms.
Alexander Marks.	

13 juillet—1m